

# Bilan d'émissions de GES

-

## Société AGIS

À l'attention de Monsieur le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce document rend compte du bilan d'émissions de Gaz à effet de serre établi par la Société AGIS.



Fait à \_\_\_SABLE sur SARTHE\_, le \_5 JANVIER 2017\_\_\_\_\_

Signature du responsable

—

# Bilan d'émissions de GES

## 1. Description de la personne morale concernée

**Raison sociale :** Société AGIS

**Code NAF :** 1085 Z

**Code SIREN :** 387744493

**Adresse :**

BP 931 805 rue St Genevieve zi de Courtine 84091 AVIGNON Cedex 9

**Nombre de salariés** 803

**Description sommaire de l'activité :**

Fabrication de plats préparés.

**Description des périmètres organisationnels retenus (catégories / postes / sources) :**

Approche du "contrôle opérationnel" retenue.

Tous les postes d'émissions des catégories 1 et 2 ont été évalués au regard de l'activité de la personne morale :

- émissions directes des sources fixes de combustion
- émissions directes fugitives (fuites de fluides frigorigènes)
- émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

**Schéma des périmètres de la Personne Morale (PM) retenu (incluant notamment les numéros de SIRET associés à la personne morale) :**

Le bilan des émissions de GES a été établi pour l'activité des 3 sites de la Société AGIS :

- AGIS Avignon (n° SIRET : 38774449300025)
- AGIS Herbignac (n° SIRET : 38774449300066)
- AGIS Tarare (n° SIRET : 38774449300058)

## 2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

**Année de reporting :** 2014

**Année de référence :** 2011

**Explication :** mise a jour réglemenative

Emissions GES (en Tonnes) AGIS															
		Année de référence (et année du premier bilan) 2011						Année du bilan suivant 2014						Différence année de référence et année du bilan (TCO <sub>2</sub> e)	
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO <sub>2</sub> (Tonnes)	CH <sub>4</sub> (Tonnes)	N <sub>2</sub> O (Tonnes)	Autres Gaz (Tonnes)	Total (TCO <sub>2</sub> e)	CO <sub>2</sub> b (Tonnes)	CO <sub>2</sub> (t CO <sub>2</sub> )	CH <sub>4</sub> (t CO <sub>2</sub> )	N <sub>2</sub> O (t CO <sub>2</sub> )	Autres Gaz (t CO <sub>2</sub> )	Total (TCO <sub>2</sub> e)	CO <sub>2</sub> b (t CO <sub>2</sub> )		
Emissions Directes	1	4 276	0	0,20	0,00	4 343	0	4 446	12	53	0	4 511	0	168	
	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	4	0	0	0	0,1	155	0	0	0	0	0	0	0	-155	
	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2	
	Sous total	4 276	1	0	0	4 498	0	4 446	12	53	2	4 513	0	15	
Emissions indirectes associées à l'énergie	6					1 358						1 469		111	
	7					0						0		0	
	Sous total					1 358						1 469		111	
Autres émissions indirectes *	8					0						1 669		1 669	
	9														
	10														
	11														
	12														
	13														
	14														
	15														
	16														
	17														
	18														
19															
20															
21															
22															
23															
24															
	Sous total											1 669		1 669	
	Total	4 276	1	0	0	5 856	0	4 446	12	53	2	7 651	0	1 795	

\* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

## 7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les données d'activité (consommations énergétiques) utilisées sont des données primaires obtenues à l'aide de factures. Ces données sont considérées comme très fiables.

Les fuites de fluides frigorigènes ont été estimées sur la base des quantités de recharge achetées. Ces données sont considérées comme fiables.

Les émissions fugitives de méthane issues du traitement complet des eaux usées sur site ont été estimées sur la base du contenu en DBO des eaux traitées (0,25 kg CH<sub>4</sub>/kg DBO, 50% d'incertitude) (les prétraitements sont exclus)

Les facteurs d'émissions utilisés sont issus de la Base Carbone® de l'ADEME, Version 7 du 15 janvier 2015.

En l'absence de données sur les usages, le facteur moyen de production de l'électricité en France figurant dans la Base Carbone® a été utilisé.

## 8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Aucune source de GES ni postes d'émissions de GES n'ont été exclus lors de l'évaluation des émissions de GES.

## 9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après:

Aucun FE modifié.

Aucun PRG modifié.

## 10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence

## 11. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Bilan mis à disposition sur [www.ldc.fr](http://www.ldc.fr)

### Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES

#### Responsable du suivi :

**Fonction :** Cellule Environnement GROUPE LDC  
**Adresse :** ZI SAINT LAURENT 72300 SABLE SUR SARTHE  
**Tél :** 02 43 62 70 00  
**Email :** jean-louis.lemarie@ldc.fr

## 12. Optionnel

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants

### Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale:

- Un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

Oui

Non

Si oui, avec quelle méthode ? base ADEME

- Une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

Le groupe LDC mène une politique de développement durable dans les différentes filiales ,dont la société AGIS. Cette politique englobe en particulier la réduction des GES avec l'amélioration de son bilan carbone au kilo de produits commercialisés. Concernant les énergies, la recherche de la performance énergétique est concentrée sur la récupération de la chaleur ultime,prioritairement sur les centrales frigorifiques,les centrales à air comprimé , les chaudières,et leur optimisation. AGISs'attache à développer les compétences de ses équipes, la recherche permanente des bons choix des vecteurs énergétiques et leur juste utilisation( éclairage,chauffage, gestion informatisée des énergies....).

- Une description du plan d'actions et volume des émissions de GES réduits attendus

- ce bilan d'émissions de GES a-t-il été réalisé en interne à l'entreprise ou par un bureau d'études ?

En interne

Par un bureau d'études

- temps passé : \_\_4\_\_ Jour.Homme

- coût de l'étude : Interne (Jour.Homme): Externe €:

- durée de l'étude: 1 MOIS

- les émissions ou suppressions des GES désagrégés par établissement:

- option : en cas de vérification tiers partie, le certificat peut être joint au rapport.